

SI

2019- 0721 /PRES/PM/MS/MINEFI
ination d'Administrateurs au Conseil
tion de l'Agence nationale
pharmaceutique (ANRP).

**T DU FASO,
IL DES MINISTRES,**

CF n° 00575

- ... du 21 janvier 2019 portant nomination (
- Premier Ministre ;
- VU le décret n°2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition (
 - VU le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 porta
 - VU la loi n°23-1994/ADP du 19 mai 1994 portant code de la santé publique ;
 - VU la loi n°010-2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création d
 - VU le décret n°2014-615/PRES/PM/MEF/MS du 24 juillet 2014 portant stat
 - VU le décret n°2018-093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisati
 - VU le décret n°2018-0861/PRES/PM/MS/MINEFID du 05 octobre 2018 porta
- Sur rapport du Ministre de la Santé ;
- Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 19 juin 2019 ;

DECRETE

Article 1: Les personnes dont les noms suivent sont nommées Administrateurs
Conseil d'administration de l'Agence nationale de régulati
pharmaceutique (ANRP) pour un premier mandat de trois (03) ans :

ADMINISTRATEURS REPRESENTANT L'ETAT

Au titre du Ministère de la santé :

- Monsieur Jean SAKANDE, Mle 55 883 S, Pharmacie généraliste ; ✓
- Monsieur Sié Jean-Pierre PALM, Mle 53 720 T Administrateur des hôpitaux et des services de santé. ✓

Au titre du Ministère de l'économie, des finances et d développement :

- Monsieur Amadou SONDE, Mle 35 929 D, Administrateur des services financiers. ✓

Au titre du Ministère de la fonction publique, du travail et d la protection sociale :

- Monsieur Pakidumsamba David BELEMNABA, Mle 212 157 S, Inspecteur du travail. ✓

Au titre du Ministère des ressources animales et halieutiques :

- Madame Nakié Gisèle PARE, Mle 241 894 P, Vétérinaire.

Au titre du Ministère de la justice :

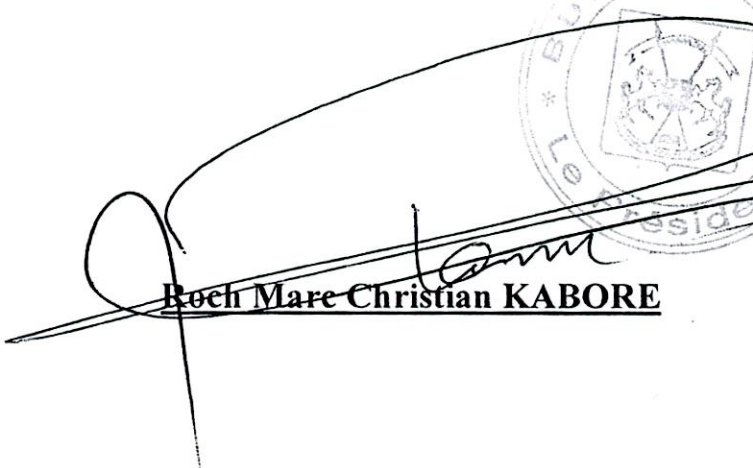
Monsieur Gnissinoaga Jean Baptiste OUEDRAOGO, Mle 30 112 U, Magistrat. ✓

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT L'ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS

- Monsieur Victor BONKOUNGOU, Pharmacien.

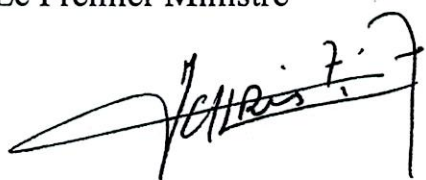
Article 2 : Le Ministre de la Santé et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 08 juillet 2019



Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre



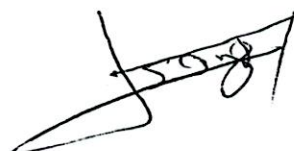
Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement



Lassané KABORE

Le Ministre de la Santé



Léonie Claudine LOUGUE/SORGHO